

Réponse à l'appel à projets « Métropole vacances sportives » Été 2021

la métropole
GRANDLYON

Uniquement à l'adresse mail : mvs@grandlyon.com

Date limite de réception du dossier complet : **mardi 6 avril 2021**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
Céline FERRAZZANO – 04 26 83 94 65
Laura DAPONTE – 04 26 83 94 68
mvs@grandlyon.com

Adresse du siège social :
Métropole de Lyon
20, rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon Cedex 3

1. Discipline sportive :

Nom du Comité OU structure associative intercommunale¹ :

N° de SIRET :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Adresse de correspondance si différente :

Code postal :

Commune :

Nom du Président :

Tél. :

Mail :

Nom de la personne en charge de la coordination de l'animation² :

Tél. :

Mail :

Je suis un comité sportif³, je répons à l'appel à projet :

Pour la participation du comité

Pour la participation d'un ou plusieurs club(s) affilié(s) au comité (préciser lesquels) :

Nom du club 1 :

Mail :

Nom du club 2 :

Mail :

Nom du club 3 :

Mail :

Nom du club 4 :

Mail :

Nom du club 5 :

Mail :

¹ Gestionnaire d'offres de vacances estivales pour les jeunes

² Contact qui sera indiqué sur le formulaire d'inscription en ligne pour l'ensemble des actions

³ Comité sportif métropolitain, départemental ou régional (quand il n'existe pas d'antenne départementale)

2. Présentation du projet

Le dispositif aura lieu du mercredi 7 juillet au vendredi 13 août 2021 sur les parcs de Parilly et de Lacroix-Laval ainsi que sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Le projet devra tenir compte des conditions sanitaires précisées par le Gouvernement, traduites et actualisées régulièrement par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

IMPORTANT : les dispositifs et matériels sanitaires nécessaires (masques, gel, plots...) à une mise en œuvre conforme aux recommandations gouvernementales ou fédérales (fédérations sportives) devront être fournis par les organisateurs des activités.

Assurance responsabilité civile (pratique et organisation de manifestations sportives) : une attestation indiquant la date de validité et le souscripteur (association sportive ou fédération) est à joindre au dossier.

Description de l'activité proposée tenant compte des protocoles sanitaires (préciser également les exigences liées à l'activité : tenues spécifiques, compétences exigées tel que savoir-nager) :

Comité / Structure associative intercommunale

Participation antérieure à un dispositif ou à des actions similaires à « Métropole vacances sportives » (même sur une échelle territoriale différente) : OUI / NON

Quelles actions ou dispositifs ? (Date, lieu, durée) :

Lieu(x) de l'activité / des activités :

Comité Parc de Parilly Domaine de Lacroix-Laval

Autre site (à préciser, adresse complète du lieu d'accueil). La commune doit être associée et avoir donné son accord pour l'accueil du dispositif « Métropole vacances sportives » :

Club 1

Stage à la semaine, nécessaire à la pratique de l'activité : OUI / NON

En dehors du dispositif gratuit « Métropole vacances sportives », des stages payants seront-ils proposés en parallèle ?

OUI / NON (SI oui, préciser les modalités, tarifs...)

Club 2

Stage à la semaine, nécessaire à la pratique de l'activité : OUI / NON

En dehors du dispositif gratuit « Métropole vacances sportives », des stages payants seront-ils proposés en parallèle ?

OUI / NON (SI oui, préciser les modalités, tarifs...)

Club 3

Stage à la semaine, nécessaire à la pratique de l'activité : OUI / NON

En dehors du dispositif gratuit « Métropole vacances sportives », des stages payants seront-ils proposés en parallèle ?

OUI / NON (SI oui, préciser les modalités, tarifs...)

Club 4

Stage à la semaine, nécessaire à la pratique de l'activité : OUI / NON

En dehors du dispositif gratuit « Métropole vacances sportives », des stages payants seront-ils proposés en parallèle ?

OUI / NON (SI oui, préciser les modalités, tarifs...)

Club 5

Stage à la semaine, nécessaire à la pratique de l'activité : OUI / NON

En dehors du dispositif gratuit « Métropole vacances sportives », des stages payants seront-ils proposés en parallèle ?

OUI / NON (SI oui, préciser les modalités, tarifs...)

Horaires de l'activité / des activités

Amplitude horaire de présence (entre 10h00 et 16h30 pour les parcs métropolitains ; horaires à définir en lien avec la commune d'accueil pour les autres sites) :

Comité

Matin :

Après-midi :

Durée d'une séance (en cohérence avec l'amplitude horaire) :

Nombre maximum de participants par séance (selon protocole sanitaire en vigueur) :

Tranches d'âge :

Club 1

Matin :

Après-midi :

Durée d'une séance (en cohérence avec l'amplitude horaire) :

Nombre maximum de participants par séance (selon protocole sanitaire en vigueur) :

Tranches d'âge :

Club 2

Matin :

Après-midi :

Durée d'une séance (en cohérence avec l'amplitude horaire) :

Nombre maximum de participants par séance (selon protocole sanitaire en vigueur) :

Tranches d'âge :

Club 3

Matin :

Après-midi :

Durée d'une séance (en cohérence avec l'amplitude horaire) :

Nombre maximum de participants par séance (selon protocole sanitaire en vigueur) :

Tranches d'âge :

Club 4

Matin :

Après-midi :

Durée d'une séance (en cohérence avec l'amplitude horaire) :

Nombre maximum de participants par séance (selon protocole sanitaire en vigueur) :

Tranches d'âge :

Club 5

Matin :

Après-midi :

Durée d'une séance (en cohérence avec l'amplitude horaire) :

Nombre maximum de participants par séance (selon protocole sanitaire en vigueur) :

Tranches d'âge :

3. Éducateurs sportifs

L'ensemble des informations complétées dans le présent dossier (dates, horaires, protocoles sanitaires, éléments de bilan demandés ...) devront impérativement être communiquées aux éducateurs sportifs en charge des activités.

Comité

Nombres d'éducateurs sportifs* pour encadrer l'activité :

*** Éducateurs diplômés et/ou habilités à ce type d'encadrement dans le respect des règles et normes en vigueur pour la discipline**

Nom et coordonnées des éducateurs :

Prénom / Nom	Coordonnées (portable / mail)	Diplôme(s) obtenu(s) ou formations à valoriser

Club 1

Nombres d'éducateurs sportifs* pour encadrer l'activité :

*** Éducateurs diplômés et/ou habilités à ce type d'encadrement dans le respect des règles et normes en vigueur pour la discipline**

Nom et coordonnées des éducateurs :

Prénom / Nom	Coordonnées (portable / mail)	Diplôme(s) obtenu(s) ou formations à valoriser

Club 2

Nombres d'éducateurs sportifs* pour encadrer l'activité :

*** Éducateurs diplômés et/ou habilités à ce type d'encadrement dans le respect des règles et normes en vigueur pour la discipline**

Nom et coordonnées des éducateurs :

Prénom / Nom	Coordonnées (portable / mail)	Diplôme(s) obtenu(s) ou formations à valoriser

Club 3

Nombres d'éducateurs sportifs* pour encadrer l'activité :

*** Éducateurs diplômés et/ou habilités à ce type d'encadrement dans le respect des règles et normes en vigueur pour la discipline**

Nom et coordonnées des éducateurs :

Prénom / Nom	Coordonnées (portable / mail)	Diplôme(s) obtenu(s) ou formations à valoriser

Prénom / Nom	Coordonnées (portable / mail)	Diplôme(s) obtenu(s) ou formations à valoriser

Club 4

Nombres d'éducateurs sportifs* pour encadrer l'activité :

*** Educateurs diplômés et/ou habilités à ce type d'encadrement dans le respect des règles et normes en vigueur pour la discipline**

Nom et coordonnées des éducateurs :

Prénom / Nom	Coordonnées (portable / mail)	Diplôme(s) obtenu(s) ou formations à valoriser

Club 5

Nombres d'éducateurs sportifs* pour encadrer l'activité :

*** Educateurs diplômés et/ou habilités à ce type d'encadrement dans le respect des règles et normes en vigueur pour la discipline**

Nom et coordonnées des éducateurs :

Prénom / Nom	Coordonnées (portable / mail)	Diplôme(s) obtenu(s) ou formations à valoriser

4. Besoins techniques (uniquement pour les parcs métropolitains)⁴

Surface du terrain et type de sol :

Stockage du matériel nécessaire : OUI / NON

Autres besoins :

5. Coût de l'action

Coût global pour l'ensemble des actions :

Montant global de la demande pour l'ensemble des actions :

(Joindre le **RIB** du comité / de la structure associative intercommunale pour versement de la subvention globale)

Joindre UN budget prévisionnel par action (compléter impérativement le modèle joint – Annexe 1)

Comité

Montant de la demande :

Club 1

Montant de la demande :

Club 2

Montant de la demande :

Club 3

Montant de la demande :

Club 4

Montant de la demande :

Club 5

Montant de la demande :

ATTENTION : le soutien de la Métropole de Lyon ne pourra pas être supérieur à 80 % du montant du coût global de l'ensemble des actions.

⁴ Pour les autres sites accueillant les activités, à définir selon les possibilités des communes

6. Bilan de l'action

Si le projet est retenu par la Métropole de Lyon, un bilan de l'action devra être adressé **au plus tard le 30 septembre 2021** avec les éléments suivants :

- le bilan financier de chacune des actions (Annexe 2)
- le bilan quantitatif et liste des structures ayant participé au dispositif (Annexe 3) pour chacune des actions

Date et signature de la personne habilitée :

Documents à transmettre en réponse à l'appel à projets :

- Demande complétée datée et signée
- Budget(s) prévisionnel(s) (selon modèle joint – Annexe 1) autant que d'actions prévues
- RIB du comité ou de la structure associative intercommunale
- Attestation d'assurance responsabilité civile (valable à la date du dispositif)

Documents à transmettre après la réalisation de l'action, si le projet est retenu :

- Bilan(s) financier(s) (Annexe 2) autant que d'actions prévues
- Bilan quantitatif et liste des structures ayant participé au dispositif (Annexe 3) pour chacune des actions



Métropole de Lyon

Délégation au Développement Responsable / Direction des Sports
Mail : mvs@grandlyon.com

la métropole
GRANDLYON